**Activité 1 :**

Répondez par "Vrai " ou "Faux",puis corrigez les proposition "fausses":

1- Le besoin de la traduction date de la première guerre mondiale.

2- La réflexion sur  la traduction est récente.

3- La bonne maitrise d'une langue étrangère est suffisante pour exercer le métier de traducteur.

4- On traduit plus aisément d'une langue mère vers une langue étrangère.

5-  L'interprétariat est plus exigeante, en matière de performance, que la traduction écrite.

**Activité 2:**

Lisez le passage suivant, soulignez les mots et les expressions qui posent des difficultés, puis traduisez le:

"

**- En juin dernier, le général Massu avait exprimé ses regrets au sujet de la torture. Avec le recul, estimez-vous toujours, quant à vous, que la torture était indispensable ?**

- La torture ne m'a jamais fait plaisir mais je m'y suis résolu quand je suis arrivé à Alger. A l'époque, elle était déjà généralisée. Si c'était à refaire, ça m'em\*\*\*rait, mais je refairais la même chose car je ne crois pas qu'on puisse faire autrement. Pourtant, j'ai le plus souvent obtenu des résultats considérables sans la moindre torture, simplement par le renseignement et la dénonciation. Je dirais même que mes coups les plus réussis, ça a été sans donner une paire de gifles.

**- Cela tendrait donc à prouver qu'en prenant du temps, et en y mettant les moyens, on peut se passer de la torture ?**

- Oui, avec du temps et beaucoup de travail, vraiment beaucoup de travail. Et dans certaines situations, ce n'est pas possible. Nous sommes pris par l'urgence. Personnellement, je n'ai jamais torturé, et pourtant, je n'ai pas les mains propres. Il m'est arrivé de capturer des types haut placés au sein du FLN et de me dire : «Celui-là est dangereux pour nous, il faut le tuer» et je l'ai fait, ou je l'ai fait faire, ce qui revient au même. Ce qu'il faut que vous compreniez, car c'est essentiel, c'est que cela ne me faisait pas plaisir. Et si j'ai moi-même procédé à des exécutions sommaires, c'est que je voulais assumer ce genre de choses, pas mouiller quelqu'un d'autre à ma place. C'est d'ailleurs pourquoi je ne veux pas accuser le pouvoir civil de l'époque. Affirmer qu'il nous donnait des ordres dans ce domaine serait faux et, surtout, s'abriter derrière, cela reviendrait à dire que les militaires se dégonflent et qu'ils se déchargent de leurs responsabilités. En mon nom personnel - mais je n'engage que moi -, je refuse cette attitude.

**- Combien de prisonniers algériens avez-vous ainsi abattus, en dehors de tout accrochage sur le terrain ?**

- C'est difficile à dire... Ce sont des actes difficiles... On ne s'y fait jamais. Je dirais entre 10 et 30...

**- Vous ne savez vraiment pas précisément combien d'hommes vous avez tués ?**

- Si... J'en ai tué 24."

                                                                                   Le Monde, 4 janvier 2013.